Ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être déposées soit dans les sacs officiels de la commune, soit dans des conteneurs standards, marqués d'une vignette pour conteneurs, à partir de 07h00 le jour du ramassage.

Tarifs pour les sacs et les vignettes pour conteneurs (hors TVA)

17 litres	CHF	1.20	par sac
35 litres	CHF	2.40	par sac
60 litres	CHF	3.50	par sac
110 litres	CHF	5.40	par sac
120 / 140 litres	CHF	7.00	par vignette
240 litres	CHF	12.00	par vignette
800 litres	CHF	40.00	par vignette

Frais au poids pour les ordures ménagères (hors TVA)

Frais de raccordement	CHF	1.50	par conteneur	jusqu'à 24	1 O

Frais de raccordement CHF 2.80 par conteneur plus grand que 240 l

Poids CHF 0.35 par kg

Points de vente des sacs à ordures et des vignettes

	sacs à	conteneur	conteneur déchets	objets
	ordures	ordures	verts (unique)	encombrants
Coop Pronto station essence Morat	•			
Coop Löwenberg Morat	•		•	•
Coop Morat	•		•	•
Migros Morat	•		•	•
Denner Bernstrasse Morat	•			
Denner Löwenberg Morat	•			
Drogerie-Reformhaus Aebi Morat	•	•		
Joggi SA Morat	•	•	•	•
Landi Seeland SA Morat	•	•	•	•
Konsum Murten SA Morat	•	•	•	•
Aldi (Gurwolf/Courgevaux)	•			
Lidl (Gurwolf/ Courgevaux)	•			
Moeri Schoren 81 Gempenach	•	•	•	•

Les vignettes annuelles pour les déchets verts ne peuvent être achetés qu'à l'accueil de l'administration communal.